

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 37 (1966)

Heft: 10

Rubrik: Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNEXES

Une ménagère jurassienne gagne le gros lot

Une ménagère jurassienne a été l'heureuse gagnante du gros lot de 100 000 fr. du tirage de la loterie Seva qui a eu lieu le 1^{er} septembre dernier à Adelboden. Le lot de 40 000 fr. a été encaissé une semaine après le tirage. Les autres billets gagnants de 10 000 fr. à 2000 fr. ont été touchés par les employés et ouvriers habitant les villes de Berne, Bienne, Neuchâtel, l'Oberland bernois et la Haute-Argovie. Les autres lots ont été répartis dans tout le pays.

Le prochain tirage de la Seva aura lieu le 27 octobre à Anet. En plus du gros lot de 100 000 fr., 10 autos de marque Volvo, 2 lots à 5000 fr., 5 lots à 2000 fr., 10 lots à 1000 fr., etc., seront tirés au sort, soit au total 42 648 billets gagnants, représentant une somme globale de 500 000 fr.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La construction de logements n'est pas paralysée. — Les données statistiques révèlent que les arrêts conjoncturels n'ont pas eu de répercussions défavorables sur la construction de logements. En 1965, 46 121 logements ont été construits dans les communes dont la population dépasse 2000 habitants, soit 3329 de plus qu'en 1964. L'ensemble de la production de logements peut être estimé entre 53 et 55 000 unités pour 1965. En 1966, le nombre des logements construits devrait être d'environ 50 000.

Quant au financement de cette construction, il se caractérise par une augmentation de 19 % des crédits de construction accordés en 1965 par rapport à 1964, ce qui les a portés à 3,4 milliards de francs. Les nouveaux prêts hypothécaires ont suivi cette évolution. Leur taux d'accroissement est estimé à 7 % pour 1966, ce qui correspondrait à une augmentation de 2,7 milliards de francs. Il est vrai que ces chiffres s'appliquent à l'ensemble du pays et ne tiennent pas compte des évolutions parfois dissemblables qui se sont manifestées dans les diverses régions.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin :
25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.